

**COMMUNE DE COSSÉ EN CHAMPAGNE**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 23 MAI 2019**  
**COMPTE RENDU**

*Date de convocation : 09/05/2019*

*Date d'affichage : 09/05/2019*

*Conseillers en exercice : 11*

*Présents: 9 Votants: 9*

*L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois mai à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Stéphane FOUCHER Maire, s'est réuni à la mairie en séance publique.*

*Etaient présents : Mmes S FOURMOND et C. DAVID et Mrs S. FOUCHER, G.BELAIR, S. COIGNARD, J-F GARREAU M BAUDOUIN, J.J .LISSILLOUR et M .DZIURDA, formant la majorité des membres en exercice.*

*Absents excusés: Mrs G. CARTIER et D.LAVOUE*

*Marie-Jo Mesnil, secrétaire de mairie, assistait également à la présente séance.*

**1. Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 28 mars 2019 à l'unanimité;**

**1. Voirie :**

- Mise en place des bornes pour baliser les stationnements ;  
Monsieur le Maire informe le conseil qu'il procédera à la pose des balises de stationnement lundi 3 et mardi 4 juin avec Philippe, employé de commune.
- Hameau de Bel Air : Deux balises de stationnement et un miroir seront également installés pour assurer la sécurité des riverains au hameau de Belair ; La circulation des engins agricoles devient un souci à l'endroit où la chaussée se rétrécit entre l'habitation de Mr Bouleau et celle de Mme Khairy-Poisson.

**2. MAM : Suivi du dossier.**

- Visites des élus Elisabeth DOINEAU et Guillaume CHEVROLLIER ;
- Intervention du CAUE jeudi 23 mai pour les relevés ;
- Visite avec la PMI mardi 28 mai à 9h30 ;
- Dès que les plans seront élaborés par le CAUE, en accord avec la PMI, Monsieur le Sous-préfet de Château-Gontier sera à son tour invité pour lui présenter le projet en présence des élus et de la presse.

**3. Participations scolaires sur les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2018 ;**

Le conseil donne son accord pour solliciter la participation scolaire à la commune de Bannes pour un montant de 9 053.19 € sur un total de dépenses de 46 539.05 € pour les dépenses relatives à l'année 2018, au prorata des effectifs de chaque collectivités.

**4. Eglise :**

- Chauffage au gaz, proposition d'un contrat de maintenance pour l'installation en place ;  
Pour assurer l'entretien du système de chauffage au gaz de l'église, Monsieur le maire propose un contrat de maintenance pour le prix de 471 € HT – 565.20 € TTC.  
Compte tenu de la vétusté de l'installation et de la rareté des offices religieux, le conseil privilégie l'option de solliciter un devis de réparation de toute l'installation, et un devis de remplacement par un dispositif de chauffage mobile. Affaire à suivre...
- Toiture – Diagnostique : Analyse des plis avec l'ABF vendredi 24 mai à 15 heures ;  
Le choix du cabinet d'architecture sera à décider lors de la prochaine séance.

**5. Aménagement du terrain de jeux**

La table de ping-pong reçue le mardi 14 mai sera installée mardi 4 juin avec l'intervention de Mickaël Baudouin pour son télescopique.

## **6. Journées citoyennes : Travaux restant à réaliser :**

Lors des samedis 20- 27 avril et 4 mai

### **Il a été réalisé :**

- La clôture pour combler le préfa dans la cour de l'école,
- La plantation d'une haie de charmilles pour remplacer le mur écroulé, chemin du Halai,
- La plantation des fleurs dans les jardinières,
- Le nettoyage du sentier pédestre allant du plan d'eau jusqu'aux lagunes,
- Le nettoyage du jardin de l'école, côté place de la bascule,
- L'empierrement tout autour du plan d'eau,
- Le terrain de boules au plan d'eau.

### **Il reste à faire sur une autre journée citoyenne à programmer en septembre :**

- Finaliser l'ouverture du sentier pédestre – Rendez-vous pris avec Mme Saucer pour l'autorisation de passage – Le bornage puis la signature de la vente du terrain vont pouvoir suivre ;
- Empierrement de la cour de l'école ;
- Fleurissement aux entrées de bourg et rue du presbytère ;
- Peintures entrée-sanitaires-bureau de l'école
- Sentiers pédestres : mise en place du balisage et entretien du sentier de Gué de Treulon pour le tronçon allant du ruisseau au chemin de Ceslandes.

## **7. PLUI : Mise en place d'un groupe de travail**

Stéphane Foucher, Guillaume Belair, Dominique Lavoué, Cécile David et Mickaël Baudouin se réuniront à cet effet jeudi 6 juin de 10 h à 12 heures.

## **8. Questions et informations diverses ;**

**Date du prochain conseil municipal : Jeudi 20 juin à 20 heures.**

La séance est levée à 22h20